

M. & Mme Jean-François DULUC
58, route de Boutox
33830 BELIN-BELIET

BELIN-BELIET, le 18 octobre 2018

MAIRIE DE BELIN BELIET

23 OCT. 2018

COURRIER ARRIVÉ Mairie
Monsieur le Commissaire enquêteur
29, avenue Aliénor
33830 BELIN-BELIET

Monsieur le Commissaire,

En date du 1^{er} octobre dernier, nous vous avons rencontré dans le cadre de la révision en cours du PLU de Belin-Beliét. L'objet de notre entretien portait sur les parcelles, route de la Houna, A n°2774 (BH37), A n°165 et A n°166 (BH29) inscrites en 1AU dans la révision dudit PLU.

Comme nous vous l'avions évoqué, nous souhaiterions que les parcelles A n°165 et A n°166 puissent être classées en UB comme celles situées à l'est et à l'ouest de notre terrain. Notre projet consiste, à terme, à diviser ce terrain en quatre lots constructibles. Sur vos conseils nous avons réétudié notre projet de découpage pour recentrer le chemin de desserte de la parcelle arrière référencée A n°2774. Cette nouvelle approche permettra à la commune d'avoir un passage vers les parcelles identifiées en 1AU et facilitera les futurs objectifs communaux.

Si notre proposition rencontre, comme nous l'espérons, votre intérêt, nous sommes d'accord pour trouver un consensus pour la cession du terrain correspondant audit passage. De plus, nous souhaitons que les deux lots arrières de notre projet puissent bénéficier de l'accès par le nouveau passage et que les raccordements de viabilisation de ces lots puissent se faire également en souterrain par ce passage ou être raccordés aux réseaux de la viabilisation à venir de la zone 1AU.

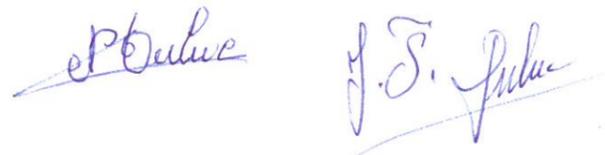
Pour une meilleure compréhension, nous joignons, en pièce jointe, une esquisse du projet envisagé dont l'ajustement reste à affiner.

Nous espérons que notre requête retiendra favorablement votre attention et restons à votre disposition pour de plus amples informations.

Nous vous prions de croire, Monsieur le commissaire, en nos sincères salutations.

M. & Mme Jean-François DULUC

Copie : Madame le Maire de Belin-Beliét.



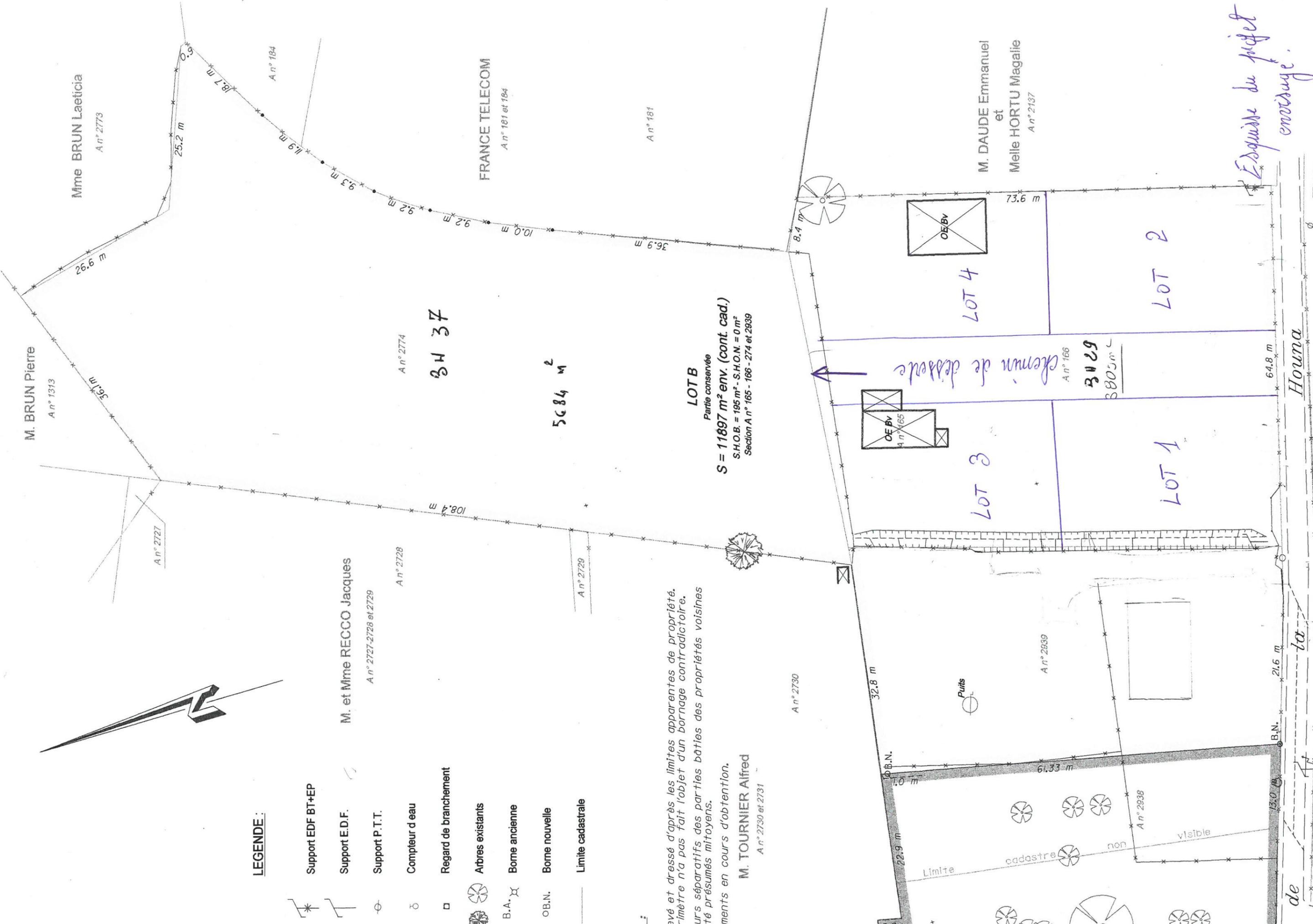


LEGENDE :

- Support EDF BT+EP
- Support E.D.F.
- Support P.T.T.
- Compteur d'eau
- Regard de branchement
- Arbres existants
- B.A. Borne ancienne
- OB.N. Borne nouvelle
- Limite cadastrale

Je soussigné, M. TOURNIER Aifred, A n° 2730 et 2731, ai dressé d'après les limites apparentes de propriété, le plan ci-dessus, lequel n'a pas fait l'objet d'un bornage contradictoire. Les séparatifs des parties bâties des propriétés voisines sont présumés mitoyens.

M. TOURNIER Aifred
A n° 2730 et 2731



M. BRUN Pierre
A n° 1313

Mme BRUN Laetitia
A n° 2773

FRANCE TELECOM
A n° 181 et 184

M. DAUDE Emmanuel
et
Melle HORTU Magalie
A n° 2137

BH 37

5684 m²

M. et Mme RECCO Jacques
A n° 2727-2728 et 2729

A n° 2730

M. TOURNIER Aifred
A n° 2730 et 2731

21.6 m

B.N.

13.0 m

de